

CARS Medical Status Confirmation

Effective immediately, the following will apply; all CARS licence applicants are required to pass a medical examination by a physician as follows:

- at the time of a first-time licence application
- every five (5) years for applicants 16 to 35 years of age
- every two (2) years for applicants 36 to 59 years of age
- every year for applicants 60 years of age and older
- applicants require a medical self-declaration in the years in which a medical examination by a physician is not required

The stress test previously required for applicants 45 years and older, initially and every two years, is now required only if the applicant's physician so deems it necessary.

I, _____ (print name), have not had any change(s) or deterioration in my health since my last physical examination for my CARS competition licence.

Signature of applicant

Date

Signature of parent or guardian if applicant is under the age of majority:

Parent/Guardian Signature

Print name

Date

Confirmation de statut médical de CARS

Ce qui suit entre en vigueur immédiatement. Tous les compétiteurs qui demandent une licence CARS devront passer un examen médical délivré par un médecin, selon les critères suivants:

- Au moment d'une demande pour une première licence
- À tous les cinq ans, pour les compétiteurs âgés de 16 à 35 ans
- À tous les deux ans, pour les compétiteurs âgés de 36 à 59 ans
- Chaque année, pour les compétiteurs âgés de 60 ans et plus
- Les demandeurs de licence devront faire une déclaration médicale sur l'honneur au cours des années où un examen médical par un médecin n'est pas requis.

Le test sous effort, qui était requis des demandeurs de licence de 45 ans et plus, lors d'une première demande et aux deux ans par la suite, n'est maintenant requis que si le médecin le juge nécessaire.

Je, soussigné _____ (nom), n'ai connu ni changement ni détérioration de mon état de santé depuis mon dernier examen médical, dans l'obtention de ma licence de compétition de CARS.

Signature du demandeur

Date

Signature du parent ou du tuteur, si le demandeur n'a pas l'âge de la majorité.

Signature du parent ou du tuteur

Nom en lettres moulées

Date